

pour nous demander de faire le plus possible afin que le chômage qui les frappe encore plus cruellement que d'autres soit réglé.

Monsieur le Président, j'aurais énormément de choses à dire. Il me reste encore quatre pages de mon discours, mais malheureusement je . . .

M. le Président: A l'ordre! C'est avec regret que je dois interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Questions. Commentaires.

[Traduction]

M. Skelly: Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le député de Sherbrooke nous parler de ses inquiétudes au sujet du chômage. Je me demande s'il pourrait préciser jusqu'où vont ces inquiétudes. Cette semaine, à Ottawa, un grand nombre de pêcheurs de la côte ouest de la Colombie-Britannique ont tenté de solliciter son appui sur le député. Serait-il disposé à dire à la Chambre s'il a reçu ces démarcheurs et s'il s'est engagé à communiquer avec le ministre ou à présenter des instances à la Chambre au sujet du sort des pêcheurs? L'attitude du gouvernement dans ce dossier va provoquer un très grave problème de chômage. Le député est-il en mesure . . .

M. le vice-président: A l'ordre. Avant de permettre au député de Sherbrooke de répondre à cette question, je voudrais revenir sur un point que j'ai déjà signalé. Je rappelle que les questions et observations doivent porter sur les questions précises que le député précèdent à abordées dans son intervention. Je sais que le député de Comox-Powell River (M. Skelly) traite du chômage en général, mais il soulève une question précise que le député de Sherbrooke n'a pas abordée dans son discours. En l'occurrence, toutefois, j'autorise la question.

• (1540)

M. Pelletier: Monsieur le Président, je crois pouvoir dire au député de Comox-Powell River (M. Skelly) que j'ai effectivement rencontré une délégation de pêcheurs de Colombie-Britannique hier. Ils sont restés dans mon bureau environ une demi-heure. Nous avons discuté de toute cette question. Je leur ai dit que je parlerais au ministre du problème qu'ils m'ont exposé. J'ai lu les différents documents qu'ils m'avaient envoyés avant leur visite. Notre entretien a été très cordial. Je leur ai dit que j'avais travaillé avec le ministre des Pêches (M. De Bané) lorsqu'il était ministre de l'Expansion économique régionale et président du Comité de l'expansion économique régionale et que c'était, à mon avis, l'un des ministres les plus larges d'esprit que je connaisse. Je leur ai dit également que notre caucus avait souvent discuté des problèmes des pêcheurs de Colombie-Britannique et que leur initiative ne pouvait que contribuer à améliorer la situation. Je ne veux pas dire qu'elle sera réglée à la satisfaction de tous, mais il est certain que des représentants du gouvernement ont entendu leur message et qu'ils l'ont transmis au ministre.

M. Skelly: Monsieur le Président, j'ai juste une chose à ajouter. En tant que député de la côte ouest, je tiens à remercier le député de l'attention qu'il a portée à cette question. Certains de nos collègues n'ont pas eu le temps de s'en occuper. Néanmoins, en tant que député de la région, je remercie le député d'en face pour le temps et les efforts qu'il a consacrés à ce problème et je suis certain qu'il s'efforcera d'accorder à

cette question la priorité qu'elle mérite et qu'il tiendra les promesses qu'il a faites à ces pêcheurs.

M. le vice-président: A l'ordre. Je dois ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà dit. De toute évidence, ce qui vient d'être dit n'avait rien à voir avec le sujet du débat ni le discours précédent du député. A l'avenir, je serai plus prudent avant d'autoriser des réponses à ce genre de questions. Le débat.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur le Président, je voudrais profiter des quelques minutes dont je dispose pour aborder un sujet qui me semble très important pour la trame même de notre pays. Il y a quelques mois, notre chef m'a confié la responsabilité de porte-parole du parti conservateur en matière de multiculturalisme. J'ai eu la merveilleuse expérience, monsieur le Président, de parcourir le Canada en tous sens et de rencontrer des personnes et des groupes représentant nos diverses collectivités ethniques et culturelles. Ainsi, j'ai eu la chance inouïe de me faire nombre de nouveaux amis.

Je voudrais rappeler aux députés, monsieur le Président, que le Canada tire notamment sa force de sa diversité. Presque chacun d'entre nous, par exemple, vient d'un endroit différent. Non seulement cette diversité existe à la Chambre des communes mais, mieux encore, dans le pays tout entier. Elle nous donne cette qualité et cette saveur particulières qu'on nous reconnaît à peu près partout dans le monde. Nous venons de divers pays. Nous avons chacun notre passé, notre langue, nos coutumes, notre couleur, ce qui nous individualise et fait en même temps notre force. Quand nous avons enfin appris à travailler ensemble, à nous respecter mutuellement, à vraiment nous comprendre les uns les autres, nous devenons des êtres forts et c'est à ce moment, monsieur le Président, que nous sommes de vrais Canadiens.

En général, les Canadiens s'attendent que leur gouvernement donne l'exemple. La plupart du temps, ils cherchent dans leur gouvernement leur reflet et, parfois, celui de leur collectivité. A ce propos, monsieur le Président, je voudrais évoquer toute la question du multiculturalisme et montrer le chemin parcouru depuis 1971. En effet, c'est en 1971 que le premier ministre (M. Trudeau) a créé le ministère d'État au Multiculturalisme. Toutefois, j'ai été étonné de constater, en parlant avec les gens que j'ai rencontrés au cours de mes voyages, combien la population en général était encore peu sensibilisée aux buts et aux objectifs que poursuit le ministère qui existe pourtant depuis treize ans. On dirait, monsieur le Président, que les gouvernements, surtout libéraux, qui se sont succédés depuis 1971 n'ont favorisé le multiculturalisme que pour la forme, pour la bonne raison que, malgré toutes les belles paroles, ce n'est pas une priorité pour le gouvernement. Plus grave encore, monsieur le Président, on ne lui a pas donné de budget convenable.

Comme la plupart d'entre nous le savent, le ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Collenette) relève du Secrétariat d'État, dont le budget, sans compter les fonds et les subventions qu'il distribue, s'établit aux environs de 200 à 300 millions de dollars. Le multiculturalisme, bien sûr, n'est certes pas une des priorités du ministère du Secrétariat d'État. Au départ le budget affecté au multiculturalisme était d'environ 10 millions et celui projeté pour l'année qui vient sera de l'ordre de 18 à 20 millions de dollars. Vu qu'il est si modeste, et comme ce ministère est englobé dans celui, plus grand, du Secrétariat d'État, il constitue, comme auparavant, un secteur